

LIMALONGES

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2013

Le onze mars 2013, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 4 mars 2013

Présents : Messieurs et Mesdames : Boutin Jean-Pierre, Machel Annette, Lepesant Albert, Biraud Alain, Meunier Magaly, Poitevin René, Raymond Valette, Airault Stéphanie, Guillaud Hervé, Béatrice Mougou, Laurent Labrousse, Michel Perrain

Absents excusés : SILLARD Virginie, Emmanuelle Quintard

Absents : Cluseau Nicolas

Secrétaire de séance : Albert Lepesant

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Présentation d'un parc solaire**

Monsieur Michenot, chef de projet de « Solairedirect » présente des projets de parcs photovoltaïques au lieu dit « Les Maisons-Blanches : COSEA, ancienne station et privés » « la vallée du pont : CCCP » et « La Croix Ballet : Guillon ».

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur l'autorisation de construction des parcs photovoltaïques.

Après délibération sur les caractéristiques techniques et financières des projets, le conseil décide :

1. **d'autoriser l'implantation de ces projets** sur les parcelles suivantes :

- Les Maisons Blanches » : base COSEA et ancienne station essence appartenant à la commune et des privés dans le cadre d'une emprise d'études de 7ha72a73ca (B900, B901, B902, B903, B925, B929, B941, B981, B989, B998, ZE18, ZE132, ZE133, ZE134, ZE135, ZE141, ZE142) ;
- « Vallée du Pont » : zone d'activité économique appartenant à la Communauté de Communes dans le cadre d'une emprise d'études de 8h32a41ca (ZR11, ZR319, ZR241, ZR12, ZR 363) ;
- « La Croix Ballet » : ancienne carrière privée dans le cadre d'une emprise d'études de 2h69a60ca (parcelles ZR 291, ZR 43, ZR 42) ;

2. **de modifier le règlement de zonage du PLU** qui ne correspond pas avec ces projets

3. d'autoriser le maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier dont la promesse de bail emphytéotique pour 2 parcelles appartenant à la commune.

- **Protection sociale complémentaire**

Suite au souhait de la commune d'octroyer 30 € par mois et par agent en Equivalent Temps Plein, pour la protection sociale complémentaire des agents, le comité technique paritaire du centre de gestion à donner un avis favorable à la participation de la commune.

- **Vote des subventions 2013**

Libellé	Pour mémoire Budget 2012 en €uros	Vote Budget 2013 en €uros
CCAS Limalonges	1 500	1 500
ADMR Sauzé/ Chef Boutonne	300	200
Cancer Ligue	300	200
S.E.P Sauzé-Vaussais (fixe)	250	250
S.E.P Sauzé-Vaussais (svt activités)		
Chasse de Limalonges	300	300
Club de Foot "Les Coqs Gaulois"		
Collège Anne Frank		400
Chambre des métiers	215	40
Hôpital de Ruffec	200	150
Secours catholique	250	250
France Alzheimer	100	
Radio D4B	150	
Solidarité Tiers Monde	250	200
Les Resto du coeur		
La Banque Alimentaire	250	250
APECAF Sauzé-Vaussais	50	50
Théâtre Le Feu Follet	300	
MJC Sauzé-Vaussais	841	70 €/enft
Foyer Civil	651	
Réserve		2 210
TOTAL	5 907	6 000

- **Vote des taux d'imposition 2013**

Les taux pour 2013 reste inchangés, soit :

Taxe d'habitation : 11.01 %

Taxe foncière bâti : 5.25 %

Taxe foncière non bâti : 24.85 %

CFE : 13.04 %

Pour un produit de **126 600 €**

- **Compte rendu de la commission voirie**

1. chemin cimetièrè : boucher les trous et débernage
2. chemin du cimetière à la Cruzille : à déberner par entreprise
3. chemin petits champs : boucher quelques trous
4. chemin de la Montée Rouge : boucher trous
5. rue des 3 montées : demander devis renforcement goudron
6. route du Pin : racines acacias soulèvent goudron
7. route de la Guinguette-Binacherie : boucher les trous

- **Contrat place.net**

Le maire informe l'assemblée que le stade est envahi par les taupes et rend les terrains impraticables. Il propose donc de faire intervenir annuellement une entreprise de détaupisation, pour la somme de 550.16 € par an.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

- **Cartographie installations éclairage public**

Le maire évoque la vétusté et l'inefficacité de l'éclairage public dans le bourg. Il a demandé à l'entreprise Delaire de faire un devis pour remise en état. Mais avant toute étude, il faut faire une cartographie des installations pour un coût de 2 115.72 € TTC .

Le conseil municipal donne un avis favorable.

- **Avis sur l'enquête publique du parc éolien de Limalonges**

Le maire rappelle au conseil que l'enquête publique est en cours et qu'il doit émettre un avis.

Il propose de suite de voter à bulletin secret, A.Machet et M.Perrain, concernés par le projet, sortent de la salle :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 1

- **Présentation de la réforme territoriale**

Le conseil municipal, après avoir évoqué les problèmes de proximité et de compétences des communautés de communes, refuse à l'unanimité le périmètre communautaire, proposé par l'arrêté préfectoral susvisé du 12 décembre 2012, issu de la fusion des communautés de communes du canton de Celles sur Belle, du canton de Melle, de Cœur de Poitou, du Lezayen et du Val de Boutonne, du rattachement des communes de la Couarde, d'Exoudun et de la Mothe Saint Héray.

- **Divers**

1. rampe d'accès salle de la Cendille terminée
2. déplacement du monument aux morts

Fait à Limalonges,

le 18 mars 2013